

LES ESSENTIELS DE LA FORMATION COMEARTH TALENTS INTRA & INTER - ENTREPRISES



SOMMAIRE

Qui sont nos stagiaires ?	2
Comment Financer la formation de vos salariés ?	2
Où trouver notre catalogue de formation ?	2
Comment vous s'inscrire ?	2
Quel accueil pour les stagiaires handicapés ?	3
Comment et où se déroule votre formation ?	3
Inter-entreprise	3
Intra-entreprise	4
Nos formations à distance	5
Comment êtes-vous convoqué ?	5
Comment s'effectue l'évaluation de notre pédagogie, votre satisfaction et le transfert de compétences ?	5
Qu'obtient-on en fin de formation ?	5
Comment les acquis sont-ils validés ?	6
Où trouver le règlement Intérieur ?	6
La validation des intervenants	6

Qui sont nos stagiaires ?

Toute personne adulte salariée d'une entreprise.

Comment Financer la formation de vos salariés ?

Les formations peuvent être prises en charge par un OPCO (Opérateur de Compétences) ou financées directement par l'entreprise.

Où trouver notre catalogue de formation ?

Sur notre site : <https://www.comearth-france.com/ressources-humaines-et-formation/>

Comment vous s'inscrire ?

Pour vous inscrire, il suffit de nous contacter, puis de retourner le devis signé :

- Par voie postale : Comearth, 8 bis Boulevard Dubreuil 91400 Orsay
- Par e-mail : talents@comearth-france.com
- Par téléphone : 33(0) 1 69 930 930

Dès réception de ce document, nous vous enverrons une convention de formation.

Une fois inscrit, tout est compris : la formation, les supports de cours, le certificat de réalisation ainsi que les collations pendant les pauses.

Quelles sont les mesures sanitaires appliquées durant les formations ?

En période de crise sanitaire, COMEARTH applique la réglementation en vigueur afin d'assurer la protection de tous durant les formations. Ainsi, les salles de formations sont aérées régulièrement plusieurs fois par jour et le mobilier est désinfecté avant et après chaque formation. Du gel hydroalcoolique ainsi que des masques sont à la disposition des stagiaires. Des affichettes sont apposées dans les salles pour rappeler à tous les gestes barrières à appliquer.

Quel accueil pour les stagiaires handicapés ?

Notre centre de formation répond à toutes les obligations relatives à la loi N° 2002-102 du 11 février 2005, loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

Le site de COMEARTH est accessible aux personnes en situation de handicap. En fonction des besoins liés à votre handicap, des aménagements peuvent être mis en place pour vous permettre de suivre la formation.

Contactez-nous pour plus d'informations :

- Par e-mail : talents@comearth-france.com
- Par téléphone : 33(0) 1 69 930 930

Comment et où se déroule votre formation ?

Inter-entreprise

Les formations sont dispensées en petits groupes par des experts COMEARTH sélectionnés avec attention et rigueur.

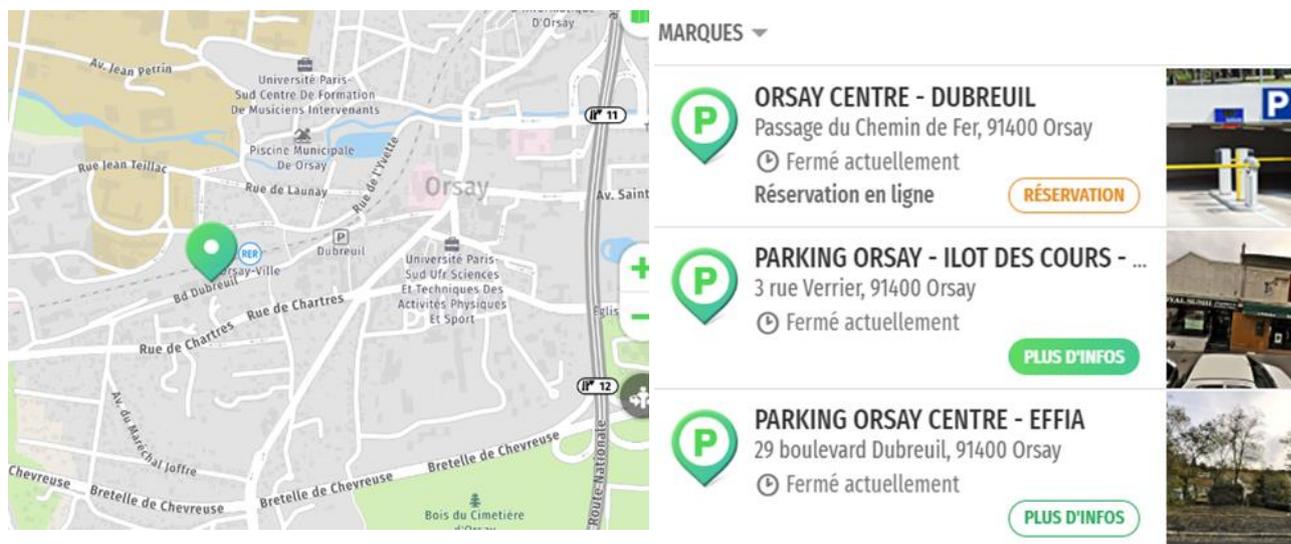
Lieu : 8 bis boulevard Dubreuil 94100 Orsay (au pied du RER B Orsay Ville).

Horaires des formations : 09h00 - 17h00, soit 7 heures de formation par jour. Une heure de pause déjeuner est prévue entre 12h30 et 13h30.

Pauses/déjeuner : les formations sont ponctuées par une pause de 15 minutes le matin et l'après-midi. Les collations sont comprises.

À proximité du centre, vous trouverez un café et des snacks pour l'heure du repas. Vous pouvez également apporter votre déjeuner, notre salle de Pause/Restauration est à votre disposition. Un distributeur de salades, Sandwichs, plats à réchauffer est également disponible sur place.

Logement : nous pouvons vous transmettre une liste d'Hotels accessibles et proches du centre sur simple demande.



Du Pont de Sèvres par la N118, direction Orléans/Chartres. Sortie « Orsay »
Par l'autoroute A6a (Porte d'Orléans) ou l'**A6b** (Porte d'Italie)
Bifurcation vers l'A10 en direction de Bordeaux/Nantes, sortie Vallée de Chevreuse "Orsay/Bures", puis "Orsay".



RER B – Station Orsay Ville. 1^{er} bâtiment à votre droite en sortant de la gare.



Gare routière à Orsay Ville

Intra-entreprise

Il est également possible de suivre une formation en intra-entreprise, du sur-mesure adapté à vos besoins et à votre contexte, dans vos propres locaux.

Renseignement et devis- CONTACT : +33(0) 1 69 930 930 ou talents@comearth-france.com

Quelles formations sont dispensées à distance ?

Deux formations sont actuellement proposées en présentiel ou à distance :

- LA RELATION CLIENT PAR MAIL
- L'ÉCRIT EFFICACE DANS LE CONTEXTE PROFESSIONNEL : EN INTERNE ET AVEC SES CLIENTS

Si vous souhaitez suivre une formation à distance autres que celles listées ci-dessus, contactez-nous par e-mail ; nous étudierons la faisabilité de votre projet. Nous nous engageons à vous recontacter sous 48 heures.

Comment êtes-vous convoqué ?

Une fois inscrit, vous recevrez, par e-mail, une convocation 7 jours avant la date de formation. Cette convocation précise l'adresse à laquelle vous devrez vous rendre, les horaires et les modalités de transport (pour les formations en inter-entreprises), ainsi que le nom de votre formateur.

Comment s'effectue l'évaluation de notre pédagogie, votre satisfaction et le transfert de compétences ?

Une évaluation est remise aux participants en fin de formation. Son objectif est de nous permettre de mesurer la qualité et l'efficacité de l'action de formation

- Contenu (respect du programme et des objectifs, pertinence des contenus...)
- Animation (expertise du formateur, qualité des échanges avec le groupe...)
- Pédagogie (équilibre entre les apports théoriques et pratiques...)
- Logistique (état des salles, qualité des supports pédagogiques...)

Nos méthodes et outils pédagogiques se veulent souples et performants. Dispensés avec une alternance de Théorie et de Pratique, les enseignements sont adaptés pour faciliter l'apprentissage du métier. Vous bénéficiez d'un suivi personnalisé pendant votre formation et de feedbacks réguliers de votre formateur. COMEARTH s'assure de votre degré d'acquisition des connaissances et des compétences à l'issue de chaque partie de formation par le biais d'exercices pratiques /Mise en situation/Quizz.

Environ 90 jours après la formation, COMEARTH transmet au Responsable de Formation le Bilan à froid à compléter par chaque stagiaire et son manager pour évaluer le transfert des acquis. Les témoignages et les évaluations des stagiaires sont conservés au centre.

Qu'obtient-on en fin de formation ?

Un certificat de réalisation est délivré par COMEARTH à l'issue de la formation.

Comment les acquis sont-ils validés ?

Notre ingénierie pédagogique est résolument orientée vers la transposition opérationnelle. La validation des acquis se déroule tout au long de la formation soit par des mises en situation, des études de cas, soit par des quizz ou des jeux.

L'efficacité de la formation est ainsi éprouvée puisque l'apprenant peut appliquer les acquis du stage dès le retour de la formation dans sa pratique professionnelle. Un plan d'action individuel est complété en fin de formation. Ce plan d'action constitue une feuille de route pour la mise en place de nouvelles pratiques au quotidien.

Où trouver le règlement Intérieur ?

Le règlement intérieur s'applique aux stagiaires et ce durant toute la durée de la formation organisée par COMEARTH. Il est disponible sur notre site : <https://www.comearth-france.com/ressources-humaines-et-formation/>

La validation des intervenants

Impérative, la validation est une étape incontournable pour tout expert qui souhaite travailler avec COMEARTH. Tous nos intervenants sont ainsi évalués sur leur expertise métier et sur leur savoir-être selon un référentiel conçu par notre équipe Qualité.